



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET COMMERCE
SECRETARIAT GÉNÉRAL AU COMMERCE**



**Unité Nationale de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé UNMO-CIR en
République Démocratique du Congo**

**RAPPORT FINAL DU DEUXIÈME MANDAT DU CONSEILLER EN COMMERCE
INTERNATIONAL**

Richard MUKUNDJI,

Conseiller en Commerce International du PNUD auprès du CIR

(18 décembre 2013 – 17 octobre 2014)

Kinshasa, 14 novembre 2014

Sommaire

Sommaire.....	2
LISTE DES ACRONYMES.....	3
RESUME EXECUTIF	5
I. INTRODUCTION.....	6
I.1.CONTEXTE	8
II.RAPPEL DES PRINCIPALES MISSIONS ET ACTIVITES PREVUES	8
II.1. MISSION ASSIGNEES AU CONSEILLER EN COMMERCE INTERNATIONAL	8
II.2.ACTIVITÉS PREVUES	9
III. RESUME DES ACTIVITÉS REALISEES	11
III.1.-ELABORATION DES PROJETS.....	12
III.2.-ORGANISATION DES ATELIERS ET REUNIONS.....	13
III.3.-PREPARATION ET PARTICIPATION AUX MISSIONS OFFICIELLES.....	14
III.4.-RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DURABILITE DU PROGRAMME CIR	16
III.5. -APPUI AUX NEGOCIATIONS COMMERCIALES REGIONALES ET INTERNATIONALES.....	18
III.6.-COMITE DE PILOTAGE	19
IV.RESULTATS DE LA MISSION	20
V. BESOINS PRIORITAIRES EN ASSISTANCE TECHNIQUE LIEE AU COMMERCE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.....	22
V.I. RECOMMANDATIONS.....	23
V.I.1. RECOMMANDATIONS POUR LE SECRETARIAT GENERAL AU COMMERCE.....	23
V.I.2. RECOMMADATIONS SPECIFIQUES POUR L'UNMO-CIR.....	23
ANNEXES.....	25

LISTE DES ACRONYMES

ANAPI	: Agence Nationale de Promotion et d'Investissement
APE	: Accord de Partenariat Economique
APROMEN	: Association pour la promotion de la météorologie et les normes
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCC	: Banque Centrale du Congo
CPCAI	: Comité de Pilotage pour l'Amélioration du Climat des Affaires et des investissements
COFED	: Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement
CPTM	: Cellule de pilotage du Projet de Transport Multimodal.
CPCE	: Cadre Permanent de Concertation Economique
CCI	: Conseiller en Commerce International
COMESA	: Common Market For Eastern And Southern Africa
COPICIR	: Comité de Pilotage du Cadre Intégré Renforcé
CNUCED	: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CROMC	: Centre de Référence de l'OMC
DEP	: Directions des Etudes et Planifications
DEME	: Direction des Etudes Macro-économiques
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DFID	: Departement For International Development
DSCR II	: Document des Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté II
EDIC	: Etudes Diagnostique sur l'intégration du Commerce
EIF	: Enhanced Intergrated Framework
FAO	: Food and Agriculture Organisation
FNDC	: Forum National de Développement et des Politiques Commerciales
GFAS	: Gestionnaire des Fonds d'Affectation Spéciale
INS	: Institut Nationale des Statistiques
OCC	: Office Congolais de Contrôle
OCPT	: Office Congolais des Postes et Télécommunications

OGEFREM	:	Office de Gestion de Fret Maritime
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
ONUDI	:	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPEC	:	Office des petites et moyennes entreprises du Congo
RDC	:	République Démocratique du Congo
UE	:	Union Européenne
UNOPS	:	United Nations Office for Project Services
UNMO – CIR	:	Unité Nationale de Mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé

RESUME EXECUTIF

L'intégration du commerce dans le plan national du développement est un défi pour les Pays les Moins Avancés (PMA), elle nécessite la prise en compte de triple niveau d'implication, politique, institutionnel et coopération internationale. Sur le plan politique, l'intégration des objectifs stratégiques dans les Etudes Diagnostiques sur le commerce (EDIC) est une condition indispensable pour élaborer un plan d'actions prioritaires du commerce en tenant compte des politiques sectorielles complémentaires. Sur le plan institutionnel, le leadership actif de l'administration responsable du commerce s'avère indispensable pour intégrer le commerce ainsi que l'implication des principaux acteurs notamment les départements ministériels, le secteur privé et la société civile. Et enfin sur le plan de la coopération internationale les institutions multilatérales ont également un rôle important pour contribuer à l'intégration du commerce dans les plans nationaux de développement par leurs analyses et stratégies relatives aux pays et différents secteurs ainsi que leurs programmes d'assistance.

A cet effet l'intégration du commerce devrait être considérée comme une responsabilité commune des pays en développement et des partenaires au développement.

C'est dans cette optique que les initiatives d'assistance liée au commerce pour les PMA, dont le programme multilatéral d'assistance pour le commerce – CIR, permettra la coopération entre le niveau international et le niveau national. Le premier constitué des Pays Développés et des Partenaires Techniques et Financiers avec l'Organisation Mondiale du Commerce - OMC comme chef de file propose la fourniture coordonnée de l'assistance liée au commerce. Le second dans le chef du Gouvernement national à travers le ministère en charge du commerce et l'Unité Nationale de Mise en Œuvre (UNMO) permettra de mobiliser les ressources liées au commerce.

C'est dans ce contexte précis qu'intervient le Programme CIR en RDC. Cette initiative pilotée par l'OMC est destinée à promouvoir le commerce dans les PMA afin d'en faire un moteur de développement social et économique. La RDC relevant de la catégorie PMA est éligible à ce programme depuis 2009. La durée de la première phase du projet de catégorie 1 dont bénéficie le pays est de 3 ans, et se trouve actuellement dans sa 3ème et dernière année.

Les principaux outils mis sur pied par le CIR pour appuyer les activités liées au commerce en République Démocratique du Congo sont l'EDIC ainsi que sa Matrice d'actions. En ce qui concerne

l'EDIC, c'est un document qui identifie les principaux axes de développement du commerce en RDC, tout en relevant les obstacles possibles à l'essor du commerce. A propos de la Matrice d'actions de l'EDIC, c'est un recueil de pistes de projets sur lesquels peuvent se focaliser les interventions des bailleurs afin de générer une croissance économique rapide du pays.

Le PNUD a été mandaté par le Gouvernement congolais pour appuyer l'UNMO-CIR par le recrutement d'un Conseiller en Commerce International. Ainsi, les activités présentées dans ce rapport final relèvent du mandat du conseiller en Commerce International du PNUD auprès du CIR. Ce sont des actions qui étaient engagées et réalisées, et devraient être poursuivies pour accomplir les résultats du cadre logique du programme CIR en République Démocratique du Congo.

A ce jour, l'Unité Nationale de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UNMO-CIR) a réalisé plusieurs activités notamment la préparation et l'élaboration du projet pour la relance de la filière palmier à huile comme premier projet issu de la matrice d'actions, qui relève des projets de catégorie 2 du programme CIR en faveur des PMA pour le financement des activités tendant à relancer le commerce, à travers le mécanisme de financement multi bailleurs géré par le GFAS. La mise en œuvre de ce projet sera assurée par l'UNMO-CIR avec les partenaires, qui sont des organisations identifiées œuvrant dans la zone d'intervention et les communautés paysannes.

I. INTRODUCTION

Le présent rapport final est le dixième mais aussi le dernier livrable de mon deuxième mandat pour la fonction du Conseiller en Commerce International. Ce rapport a coïncidé avec les missions effectuées au courant du mois d'octobre à Genève dont les rapports sont mis en annexe (1 et 3).

Dans ce rapport final, je rappelle les principales activités que j'ai réalisées ainsi que les résultats de la mission en lien avec le cadre logique du programme d'appui au commerce CIR en RDC. Je relève également dans ce rapport les besoins en assistance technique pour le secteur du commerce extérieur pour la RDC. Afin de pallier à ses besoins, j'ai formulé les principales recommandations d'ordre général pour le Secrétariat général au Commerce et d'ordre spécifique pour l'UNMO-CIR.

Parmi les tâches qui m'étaient assignées, à savoir: la supervision, l'accompagnement et le reporting, j'avais principalement mis l'accent sur la supervision en aidant le Coordonnateur national dans l'exécution des activités de l'UNMO-CIR. De même, j'avais également mis en exergue

l'accompagnement en privilégiant le renforcement de la coordination avec les partenaires en vue de la mobilisation des ressources de l'Aide pour le commerce.

Les principales activités réalisées durant le deuxième mandat qui a pris effet en date du 18 décembre 2013 ont consisté à la priorisation des activités du plan d'actions révisé et la préparation des documents relatifs à l'extension de la deuxième phase du programme.

Durant ce mandat, j'ai fait montre d'une extrême flexibilité pour m'adapter à un environnement en perpétuel incertitude suite au changement chronique des interlocuteurs responsables du programme CIR en RDC. Cela a été possible par la mise en application du modèle de gestion dynamique et l'approche participative qui étaient d'un secours et un appui indispensable pour la réalisation de ma mission.

Pour ce qui est des difficultés rencontrées au cours de ce mandat, ce sont principalement les lourdeurs administratives pour l'aboutissement des documents de fonctionnement des structures de mise en œuvre de l'UNMO-CIR, notamment le Comité de Pilotage. Cela a occasionné le glissement du calendrier de certaines activités qui concernent particulièrement le plan des formations, la conférence sur le commerce transfrontalier et l'institution du Groupe de suivi de l'Aide pour le commerce. De même que, les questions de management d'équipe entravent la réalisation des tâches relatives au programme selon le chronogramme et le plan de travail validé par les partenaires.

Toutefois, certaines questions de visibilité demeurent suite au manque d'outils de vulgarisation du travail de l'UNMO-CIR. De même, en dépit des progrès accomplis, l'appropriation nationale par les autorités de tutelle face aux questions relatives au commerce demeure faible. Il en est de même, de la nécessité pour la RDC de disposer des statistiques sur le commerce extérieur qui devrait être une priorité, mais le manque d'équipement adéquat et des financements constituent des obstacles majeurs à la réalisation de cette priorité.

Ce rapport concerne le projet de la Catégorie 1 de l'appui institutionnel de l'UNMO-CIR pour la période de décembre 2013 à octobre 2014. Il renseigne sur les activités de renforcement de capacités liées au commerce pour la mise en œuvre du programme Cadre Intégré Renforcé en RDC. En effet, ce rapport donne un aperçu général des résultats du projet. Il indique les principales activités mises en œuvre dans le cadre du plan de travail pendant la période considérée, ainsi que les résultats obtenus au regard des activités prévues.

I.1.CONTEXTE

Suite à la demande faite par le ministère de l'Economie et Commerce de la RDC et après une année d'assistance technique auprès de l'UNMO-CIR (Octobre 2012 - Septembre 2013) mon mandat en qualité de Conseiller en Commerce International (CCI) a été reconduit en 2014 pour une période de dix (10) mois par le Secrétariat Exécutif du CIR avec comme mission spécifique :

- i) Aider l'UNMO-CIR à achever la mise en œuvre de la première phase du projet de catégorie 1 de trois ans (2011 à 2014);
- ii) Préparer l'extension de la deuxième phase du programme CIR de deux ans (2015-2017);
- iii) Contribuer à la conception et à la préparation des projets de catégorie 2 notamment le premier projet de l'UNMO-CIR sur la relance de la production de l'huile de palme en RDC soumis au Secrétariat Exécutif en juillet 2014.

Ce rapport final de mon deuxième mandat porte sur les appuis techniques que j'ai fournis pour remplir les missions spécifiques ci-dessus et appuyer la RDC à renforcer sa participation au sein des instances du système commercial multilatéral. Il décrit les contributions que j'ai apportées notamment pour le renforcement des capacités de l'UNMO-CIR, pour l'appui aux Négociateurs du Secrétariat général au commerce et dans l'élaboration des notes techniques à l'attention des délégués du Ministère de l'Economie et commerce pour leurs participations aux négociations commerciales régionales et internationales.

II.RAPPEL DES PRINCIPALES MISSIONS ET ACTIVITES PREVUES

II.1. MISSION ASSIGNEES AU CONSEILLER EN COMMERCE INTERNATIONAL

En conformité avec les termes de référence, trois missions principales étaient assignées au Conseiller en Commerce International pour le compte du PNUD auprès du programme d'appui au commerce CIR en RDC. Ces trois missions principales ont consisté à la supervision, l'accompagnement et le reporting.

En ce qui concerne la supervision, j'ai appuyé le Point Focal et le Coordonnateur national (CN). Mon appui consistait de manière générale à la préparation des réunions avec toutes les parties prenantes du programme. J'ai également de manière spécifique assisté le Coordonnateur de l'UNMO-CIR dans la gestion quotidienne des activités du projet, dans la conduite de l'équipe de l'UMOCIR, dans la conception, le suivi et l'évaluation des projets liés au commerce destinés à être soumis au financement du conseil du CIR ou à des bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.

Concernant l'accompagnement, mon rôle était entre autres de participer activement à la formulation et à l'identification de programmes du commerce de la RDC reflétant les priorités contenues dans la matrice d'actions de l'EDIC, d'aider le Coordonnateur national à développer et à entretenir des relations de travail très étroites avec les autres ministères techniques et en particulier le ministère de l'Economie et commerce et celui du plan pour faciliter l'identification des actions du commerce contenues dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, d'aider le ministère à développer un plan cohérent de renforcement de la coordination avec les partenaires et de mobilisation de ressources de l'aide pour le commerce pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de la matrice d'action de l'EDIC.

Pour le reporting, j'ai rédigé des rapports d'activités mensuels transmis au coordonateur National pour assurer la diffusion auprès du PNUD et du Point Focal. Ces rapports ont renseigné de manière régulière des progrès et des difficultés rencontrés dans l'exercice de mon mandat. Dans cette même optique, j'ai aussi assuré la révision des rapports d'activités semestriels du Coordonnateur National soumis au GFAS.

II.2.ACTIVITÉS PREVUES

Dix sept activités ont été prévues dans l'accomplissement du deuxième mandat. Ces activités sont réparties selon les résultats définis par le cadre logique comme reprit dans le tableau ci-après.

Tableau 1: Activités selon les résultats du cadre logique du programme CIR

Résultats	Activités
Résultat1: Développement des capacités institutionnelles	1.1. Renforcement des capacités institutionnelles de l'UNMO-CIR; 1.2. Tenue des sessions ordinaires et extraordinaires des arrangements nationaux du CIR et;

<p>et de gestion suffisante du CCI en RDC par la formulation et l'application de stratégies liées au commerce et au plan de mise en œuvre (4 activités).</p>	<p>1.3. Participation de l'UNMO-CIR aux réunions internationales du CIR et;</p> <p>1.4. Formation en diplomatie commerciale des négociateurs des ministères sectoriels liés aux questions du commerce.</p>
<p>Résultat 2: intégration du commerce dans le document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSRP2) plan de mise en œuvre (6 activités)</p>	<p>2.1. organisation de la conférence sous régionale sur le renforcement du commerce transfrontalier des pays de CEPGL;</p> <p>2.2. appui à la formation des stratégies commerciales sectorielles relatives à la propriété intellectuelle, aux services, à l'intégration économique régionale et à l'aide pour le commerce;</p> <p>2.3. appui au cadre national de concertation public-privé;</p> <p>2.4. suivi des recommandations du DSCR-2 sur le commerce dans les initiatives gouvernementales;</p> <p>2.5. sensibilisation pour les projets prioritaires de la matrice d'action de l'EDIC;</p> <p>2.6. appui aux projets de catégorie 2.</p>
<p>Résultat 3: Fourniture coordonnée des ressources liées au commerce par les donateurs et les organismes de mise en œuvre de l'EDIC</p>	<p>3.1. appui à la concertation entre le gouvernement et les donateurs sur les questions du commerce;</p> <p>3.2. appui à la concertation entre les donateurs sur les questions du commerce;</p> <p>3.3. renforcement des capacités des parties prenantes de l'UNMO-CIR;</p> <p>3.4. consolidation du système d'analyse des stratégies commerciales.</p>

(4 activités)	
Résultat 4: Obtention par la RDC des ressources pour soutenir les initiatives qui répondent aux priorités de la matrice des actions de l'EDIC (3 activités).	<p>4.1. accompagnement du premier projet de catégorie 2 de la RDC sur l'huile de palme;</p> <p>4.2. formulation de 3 projets de catégories 2 ciblés par les parties prenantes lors de la table ronde de mars 2013;</p> <p>4.3. coordination des donateurs et mobilisation des fonds sur les projets prioritaires de la matrice des actions de l'EDIC.</p>

En plus des activités prévues et programmées décrites dans le tableau ci-haut, j'ai réalisé des activités additionnelles et des missions en lien avec les objectifs d'appui au programme selon les orientations du Point Focal du CIR et du Ministre de l'Economie et commerce.

III. RESUME DES ACTIVITÉS REALISEES

Les principales activités réalisées sont notamment: i) la vulgarisation de la matrice d'actions de l'EDIC en province de l'Equateur en vue de son appropriation par les parties prenantes; ii) l'identification des projets de catégories 2 à travers les provinces; iii) la soumission du premier projet de catégorie 2 de la RDC au Secrétariat Exécutif du CIR sur la relance de la filière palmier à huile; iv) la participation à l'atelier du CIR/ITC sur le renforcement des capacités en matière d'intégration de la dimension genre, de suivi et de l'évaluation et de la communication tenu à Lomé; v) la révision du plan de travail de l'UNMO-CIR pour une extension sans coût du projet de catégorie 1; vi) la finalisation du plan de formation en vue de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes du CIR; vii) l'organisation des sessions du Comité de pilotage et ateliers sur l'état de lieux sur la normalisation et la métrologie en RDC ; viii) l'appui au Comité national et aux missions officielles pour les négociations commerciales .

Les activités réalisées peuvent être caractérisées selon la nature des appuis respectivement pour:

i) l'élaboration des projets, ii) l'organisation des ateliers et réunions, aux missions officielles du ministère de l'Economie et commerce, iii) le renforcement des capacités de l'UNMO-CIR et la durabilité du programme CIR en RDC, iv) les négociations commerciales régionales et internationales et v) les structures nationales de mise en œuvre du CIR en RDC.

III.1.-ELABORATION DES PROJETS

I.1.-Appui à la formulation du premier projet de catégorie 2 de l'UNMO-CIR

Le projet formulé et finalisé consiste à l'appui et à la relance de la filière palmier à huile en République Démocratique du Congo. C'est un Projet-pilote de renforcement des capacités productives et commerciales des Petites Exploitations Familiales Villageoises et PME du bassin élaeicole du Mayombe. L'Objectif global de ce projet est de contribuer à la relance de la filière palmier à huile en RDC et l'objectif spécifique est d'appuyer les initiatives privées et communautaires locales existantes de production et de commercialisation des produits élaeicoles. Le financement attendu du projet proviendra des fonds d'affectation spéciale du CIR. Le budget actualisé du projet se présente succinctement de la manière suivante: CIR : **2 786 680 USD** ; Gouvernement de la RDC : **237 000 USD** ; Bénéficiaires : **1 461 000 USD** ; Total : **4 359 080 USD**.

I.2.- Un deuxième projet de catégorie 2 de la RDC a été soumis aux discussions avec les institutions et ministères sectoriels notamment l'ANAPI, le ministère de l'Industrie et PME, de l'Economie et Commerce, du Plan et le Guichet Unique du Commerce extérieur. Les discussions sont faites également en consultation avec la Division Afrique des PMA (Pays les Moins Avancés) et des Programmes Spéciaux de la CNUCED. La proposition retenue est : « *Démarrage et mise en œuvre d'une politique commerciale, d'investissement et de la concurrence pour la croissance des petites et Moyennes Entreprises* ». L'équipe de travail est déjà constituée depuis juin 2014.

I.3.-Finalisation du projet sur le commerce transfrontalier des produits agricoles entre la RDC, l'Angola et le Congo-Brazzaville avec la FAO.

Le projet sur le commerce frontalier des produits agricoles entre la RDC, l'Angola et la République du Congo s'insère dans les objectifs affichés par le programme d'appui au commerce CIR en RDC pour la réalisation des projets prioritaires de la matrice d'actions de l'EDIC. Pour la FAO, il s'agit principalement de l'appui à l'intensification de la commercialisation des produits agricoles et

l'insertion dans les chaînes des valeurs. Le projet est conçu en partenariat avec la FAO en association avec le Gouvernement provincial du Bas-Congo. La RDC a été choisie comme pays pilote pour le Plan de Travail Régional de la FAO pour la mise en œuvre de l'initiative régionale. Le projet national de la RDC vise le marché transfrontalier. La durée du projet est estimée entre 3 et 5 ans. Le volet statistique a été traité comme outil d'aide à la décision pour les organisations paysannes à la base pour planifier et simplifier les outils au niveau des producteurs.

I.4. Projet sur le Café soumis à la FANDC

L'objectif général de ce projet est la relance de la caféiculture en Province Orientale et en Equateur en vue de lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité. De façon spécifique, le projet vise : i)- la réhabilitation des vergers caféier et l'amélioration de la productivité, ii)- l'appui à la mise en place des centres autonomes de multiplication du matériel de plantation du café(CAMCA) ; iii)- l'appui au renforcement des capacités d'une station de l'INERA proche de CAMCA ; iv)- l'appui à la dimension genre ; v)- l'appui au renforcement des capacités des comités locaux de pilotage et l'appui à la structuration des acteurs. Par ses objectifs spécifiques, il est visé le soutien à la dynamique socio-économique, déjà visible dans la zone ciblée et l'incitation des petits planteurs à investir dans la filière.

III.2.-ORGANISATION DES ATELIERS ET REUNIONS

2.1.-Appui à l'organisation de l'atelier sur l'état des lieux de la métrologie et la normalisation en RDC et la préparation du thème présenté par L'UNMO-CIR sur l'apport de la Normalisation et la Métrologie sur l'essor du commerce de la RDC ainsi que les difficultés éprouvées par le pays pour l'accroissement des échanges commerciaux qui se situent principalement au niveau des obstacles non tarifaires.

2.2.-Animation en province de l'atelier conjoint CIR, CPCE et CROMC.

J'ai animé un atelier de sensibilisation de l'EDIC et d'identification des projets prioritaires de sa matrice d'actions à Mbandaka. L'atelier avait pour objectifs la vulgarisation de l'EDIC ainsi que l'identification des priorités de sa matrice d'actions; l'implantation des cellules du Cadre Permanent de Concertation Economique et la mise en place d'une Cellule du Centre de Référence de l'OMC.

2.3.-Atelier de réflexion sur la relance de la filière café au Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri avec l'appui des PTF dont le PNUD

J'ai participé avec le Coordonnateur National, durant deux journées à l'atelier de réflexion sur la relance de la filière café au Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri avec l'implication des i) institutions publiques nationales et provinciales ; ii) des partenaires techniques et financiers. Les objectifs visés par l'atelier étaient l'échange d'informations concernant les activités en cours et programmées, la concertation sur l'analyse des besoins prioritaires du secteur, et les perspectives d'envisager un cadre de concertation pour le secteur permettant des échanges réguliers.

2.4.-Préparation de la contribution du CIR à l'Atelier National de Restitution des Résultats de la 9^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC à Kinshasa du 18 au 20 juin 2014

J'ai conçu et préparé sous la supervision du Coordonnateur National la contribution du CIR à l'atelier de restitution des résultats de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC (CM9) tenue à Bali en décembre 2013. Les principaux résultats obtenus à Bali sont la conclusion de l'accord sur la Facilitation des échanges, sur l'Agriculture et sur les questions du développement. C'est sur cette dernière que j'ai été chargé pour le compte du CIR de faire la présentation en tandem avec le CN.

2.5.-Réunions du suivi de l'atelier de Goma à Kinshasa en juin 2014

Dans le cadre de suivi de l'atelier de Goma sur le café, j'ai participé ainsi que le CN à la rencontre de Kinshasa en vue de la préparation du «*Forum de Goma: exportation du café: améliorer le climat des affaires pour une meilleure compétitivité*». La rencontre avait permis de faire une revue des avancés et réflexions sur les recommandations de l'atelier de Goma (avril 2014) sur la relance de la filière café en RDC.

III.3.-PREPARATION ET PARTICIPATION AUX MISSIONS OFFICIELLES

III.3.1.-Atelier de Lomé du CIR

J'ai participé avec le Coordonnateur National ainsi que les deux Experts de l'UNMO-CIR à l'atelier d'échanges d'expériences sur la gestion du Programme Cadre Intégré Renforcé dans les Pays les Moins Avancés de l'Afrique francophone tenu à Lomé (Togo). Cet atelier conjoint CIR/ITC avait retenu trois thèmes principaux à savoir l'intégration de la dimension genre, le suivi et planification et le plan de communication des résultats du programme d'appui au commerce.

III.3.2.-Premier Sommet USA-Afrique

J'avais effectué du 02 au 08 août 2014 une mission officielle à Washington pour le premier sommet USA-Afrique. L'objectif principal poursuivi à travers cette mission officielle du Ministre de l'Economie et Commerce était d'impliquer les opérateurs économiques congolais, à travers les projets prioritaires de développement, au processus d'intégration dans l'espace AGOA où les PME et PMI compétitives peuvent écouler leurs produits. C'est dans ce cadre que, j'ai présenté les fiches des projets élaborées par le CIR notamment sur la relance de la production cotonnière en RDC et la création d'une Agence de promotion des exportations. Les résultats attendus ont été atteints, il s'agit de la discussion sur le projet d'accord commercial USA/RDC qui a été engagé avec la partie américaine par le Ministre lors de la séance de travail avec le secrétaire d'Etat au commerce des Etats Unis, du plaidoyer pour la réintégration de la RDC dans le processus de l'AGOA engagé également et la présentation des projets prioritaires sous-tendant à l'émergence de la RDC d'ici 2030 lors de la réception network avec The corporate Council on Africa.

III.3.3.- Forum public de l'OMC

J'avais préparé la participation du Ministre de l'Economie et commerce (Mot de présentation en annexe 2) au Forum public 2014 de l'OMC, qui a eu lieu à Genève du 01 au 03 octobre 2014. Il était consacré à la dimension humaine du commerce. Il avait mis en évidence les innombrables liens qui existent entre le commerce et la vie de tous les jours et avait montré comment le commerce améliore le quotidien des citoyens à travers le monde. Sous le thème général, *«Pourquoi le commerce nous concerne tous»*. Trois sous-thèmes ont été examinés, à savoir : le commerce et l'emploi, le commerce et les consommateurs et le commerce et l'Afrique.

III.3.4.- Forum mondial sur l'investissement de la CNUCED

J'avais pris part au 4ème Forum mondial sur l'investissement de la CNUCED qui s'était tenu au siège de l'ONU à Genève. Ce Forum avait pour but d'associer le secteur privé à la réalisation des objectifs du développement durable fixés par l'ONU pour l'après-2015. Il est la seule plate-forme de dialogue international permettant de débattre des enjeux liés à l'investissement associant les gouvernements, le secteur privé et les organisations internationales. Car il n'y a pas d'institution internationale chargée de traiter les questions liées à l'investissement, aux côtés du Fonds Monétaire International et de l'Organisation Mondiale du Commerce.

III.4.-RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DURABILITE DU PROGRAMME CIR

III.4.1.-Préparation de la Mission supervision GFAS

J'ai préparé et accompagné la mission de supervision de GFAS qui avait pour objet de faire le suivi des recommandations des aspects relatifs à l'évaluation fiduciaire au plan de travail et système de suivi et d'évaluation de l'UNMO-CIR. La mission de supervision avait insisté sur la capacité institutionnelle et d'exécution par la mise en place effective du comité national de pilotage avec un cadre légal révisé. De même pour le système de suivi et d'évaluation, la mission avait constaté son inefficacité et a recommandé le changement par le recrutement d'un Expert en cette matière. Cette recommandation a abouti à l'ouverture du poste et des TdR ont été finalisés pour ce faire.

III.4.2.-Elaboration des documents pour la demande de l'extension sans coût du projet d'appui institutionnel du CIR en RDC

Les principaux documents ont été élaborés, il s'agit du PTA, du budget pour la période demandée à savoir du 1^{er} juillet au 30 décembre 2014 et de la Note explicative de la demande d'extension qui ont été adressés au GFAS et au SE. La période d'extension permettra à l'UNMO-CIR de préparer la deuxième phase du projet de deux ans du 1^{er} janvier 2015 au 30 décembre 2017. Cette préparation consiste à finaliser l'évaluation à mi-parcours du projet ainsi que les audits annuels des activités du projet. Elle devrait également permettre à l'Unité d'accompagner le premier projet de catégorie 2 et l'élaboration du plan de communication des résultats du programme CIR en RDC.

III.4.3.-Participation au Groupe de travail sur la réforme du cadre organique du Secrétariat Général au commerce.

Concernant la durabilité et la stratégie de sortie proposées par l'UNMO-CIR, la démarche a consisté à décrire les actions qui ont été menées pour intégrer les fonctions de l'UNMO-CIR dans le cadre de travail du Ministère. Une commission mixte du Ministère de l'Economie et commerce et du Ministère de la Fonction Publique a été mise en place pour permettre au Secrétariat Général au Commerce Extérieur de se doter d'un cadre organique rationnel répondant aux principaux métiers du secteur du commerce et dont le Cadre Intégré Renforcé CIR est retenu comme une cellule ayant rang de Direction, en attendant la mise en place définitive par voie d'Arrêté Ministériel. La cellule Cadre Intégré Renforcé Programme d'Appui au Commerce comprendra un effectif de 14 personnes, un Coordonnateur au rang de Directeur, trois experts seniors au rang de chef de division, 4 chefs de

bureau, des experts juniors au rang d'attachés de bureau, un chauffeur au rang d'agent de bureau et un huissier. Les attributions de la cellule sont notamment de surmonter les obstacles au commerce par le renforcement des capacités productives des parties prenantes en identifiant leurs besoins, de promouvoir la croissance économique et le développement durable et de contribuer à l'amélioration de la coordination de l'intervention des partenaires au développement et à l'augmentation des ressources de l'aide pour le commerce.

III.4.4.-Finalisation des Termes de référence de l'évaluation à mi-parcours du projet CIR en RDC.

Dans la perspective de la prolongation du programme CIR en RDC, j'avais contribué à la préparation des TdR de l'évaluation à mi-parcours. Cette évaluation visera à mesurer les performances du Projet et à formuler des recommandations en vue de l'atteinte des objectifs escomptés, en tenant compte des défis à relever et des préoccupations des différents acteurs du Cadre Intégré Renforcé. Elle portera sur l'ensemble du projet, notamment ses orientations et son management, l'état de mise en œuvre et la cohérence du plan de travail au regard des résultats attendus, l'implication des différents acteurs (parties prenantes et partenaires) ainsi que l'impact des actions réalisées. Les TdR ont été finalisés et publiés. Ils préconisent que l'évaluation soit conduite sur une période de trente jours, incluant le démarrage de la mission et l'approbation du rapport final.

III.4.5.-Finalisation des appels à candidatures pour un chargé de communication et un chargé de suivi et évaluation du projet.

Les TdR pour le chargé de Suivi-évaluation ont été finalisés et le poste mis au concours. Les attributions principales pour ce poste sont: Elaborer un plan pour le suivi et l'évaluation des indicateurs définis dans le cadre logique du projet de Catégorie 1 et des projets de catégorie 2; Collecter régulièrement l'information sur le progrès des indicateurs de performance et actualiser les cadres logiques des projets le cas échéant; 2; Mettre en place le mécanisme et le système de collecte d'informations/données pouvant permettre à l'Unité d'assurer un suivi-évaluation efficace des projets de catégorie 2.

III.4.6.-Rapport narratif du Coordonnateur National.

Le Coordinateur national est tenu de rédiger semestriellement un rapport narratif. J'ai contribué à l'élaboration de ce document qui est soumis au Secrétariat Exécutif (SE) du Cadre Intégré Renforcé

(CIR) et au Gestionnaire du Fonds d'Affectation Spéciale (GFAS). Il concerne le projet de Catégorie 1 mis en œuvre pour la période de janvier à juin 2014. Le document élaboré renseigne sur les activités de renforcement des capacités liées au commerce pour la mise en œuvre du programme Cadre Intégré Renforcé en RDC.

III.5. -APPUI AUX NEGOCIATIONS COMMERCIALES REGIONALES ET INTERNATIONALES

III.5.1.-Appui aux négociations commerciales régionales et internationales.

J'ai appuyé l'UNMO-CIR en particulier et le Secrétariat Général au Commerce en général à conduire les travaux sectoriels avec les délégués des ministères impliqués dans les questions de négociations commerciales. J'ai également contribué à la préparation de l'atelier sur la restitution de l'Accord de Bali sur la Facilitation des échanges conclu en décembre 2013.

III.5.2.- Appui aux travaux du Forum Economique en marge du 17ème sommet du COMESA qui s'est tenu à Kinshasa en préparant, en collaboration avec l'Expert en charge de l'intégration régionale auprès de l'UNMO-CIR. La contribution a porté sur un thème de réflexion sur la manière dont la RDC devrait bénéficier des accords du COMESA.

III.5.3.-Contribution du CIR aux travaux préparatoires de la participation de la RDC au Forum Japon-Afrique pour la TICAD V

A la demande du Directeur du cabinet du Ministre de l'Economie et commerce, le CN et moi avons activement participé aux réunions préparatoires pour l'identification des projets de la RDC qui devraient être présentés par le Ministre de l'Economie et commerce au Forum Economique Japon-Afrique. En effet, dans la logique de la réunion d'évaluation tenue au Cameroun pour la TICAD V en 2013, le Japon avait envisagé d'organiser le premier Forum Economique Japon-Afrique. Parmi les axes prioritaires il y a lieu de noter la croissance soutenue par le secteur privé, créateur d'emploi. Ce Forum devrait permettre aux hommes d'Affaires japonais de conclure les opportunités d'affaires avec les partenaires africains. Au Forum, l'Agence de Coopération japonaise était présente. Le CIR avait présenté trois projets à savoir : la création d'une agence nationale de la promotion des exportations, le renforcement des capacités du ministère en charge du commerce, la relance la production cotonnière Cotanga.

III.5.4.-Participation aux réunions du Comité National de Coordination des négociations APE

J'ai participé activement aux réunions préparatoires des négociations AC-UE dans le cadre de l'APE. Cette participation fait suite à la note du Secrétaire Général au commerce sur la préparation des négociations APE les questions identifiées se rapportent aux critères appliqués par le rapport de l'étude provisoire du PRADA et à leur évaluation par rapport à la note de cadrage

-J'avais pris une part active avec la délégation de la RDC à la 31ème session du Comité régional de coordination des négociations de l'APE/Afrique centrale – Union européenne à N'Djamena.

- j'ai contribué à l'organisation de la 32^{ème} Session du CRCN du mois **d'octobre 2014 à Kinshasa**. Cette session avait préparé la rencontre ministérielle de Brazzaville qui s'est tenue en début du mois de novembre 2014, sous l'égide de la CEEAC et de la CEMAC.

III.5.6.-Réunion de travail sur le suivi de l'Accord de Bali

A la demande du Coordonnateur National, j'ai représenté l'UNMO-CIR à la réunion du Groupe de travail pour la préparation d'une série d'ateliers de vulgarisation de l'Accord de Bali.

Pour rappel, l'objectif général de ce nouvel instrument juridique de l'OMC est de reformer et de simplifier les règles du commerce international, principalement la simplification des procédures douanières. Il vise ainsi, à accroître l'assistance technique et le soutien pour le renforcement des capacités dans ce domaine d'une part, et à renforcer la coopération effective entre les autorités douanières ou toutes autres autorités appropriées sur les questions de facilitation des échanges, d'autre part. L'objectif général visé par l'atelier était d'informer et de former l'ensemble des acteurs du commerce extérieur sur les dispositions du nouvel accord. Il avait permis notamment de préparer leur implication dans la mise en œuvre de l'Accord, en vue de la création du Comité National de facilitation des échanges.

III.6.-COMITE DE PILOTAGE

Les sessions du Comité de Pilotage du CIR qui ont eu lieu durant ce deuxième mandat se sont focalisées sur trois points essentiels : *L'Etat d'avancement du programme Cadre Intégré Renforcé en RDC et la présentation de la version révisée du projet sur la relance de la filière palmier à huile (projet de catégorie 2) et l'adoption du plan des formations*. Le COPICIR joue le rôle majeur pour

la gouvernance et la viabilité du programme CIR en RDC et son impact est considérable sur le processus de développement socio-économique du pays.

IV.RESULTATS DE LA MISSION

Mon plan de travail (annexe 6) sur un calendrier de dix mois était élaboré en fonction du cadre logique du projet de catégorie 1 du CIR en RDC ainsi que du plan de travail révisé approuvé par le SE et le GFAS. Ce cadre logique retient quatre principaux résultats auxquels sont associées les activités définies à la section 2 de ce rapport à la page 9.

Les résultats un (01) et deux (02) (voir le tableau présenté à la page 9) ont été réalisés au cours du premier mandat et consolidés principalement par les activités ci-après durant le deuxième mandat à savoir *i)Renforcement des capacités institutionnelles de l'UNMO-CIR; ii)Tenue des sessions ordinaires et extraordinaires des arrangements nationaux du CIR et; iii) Participation de l'UNMO-CIR aux réunions internationales du CIR, iv) Appui à la formation des stratégies commerciales sectorielles relatives à la propriété intellectuelle, aux services, à l'intégration économique régionale et à l'aide pour le commerce; appui au cadre national de concertation public-privé; v) Suivi des recommandations du DSCR-2 sur le commerce dans les initiatives gouvernementales; vi) Sensibilisation pour les projets prioritaires de la matrice d'actions de l'EDIC et vii) appui aux projets de catégorie 2.*

Ainsi, ces activités qui étaient retenues pour les deux premiers résultats durant le deuxième mandat constituaient les actions qui devraient être poursuivies à la suite du glissement du calendrier lors du premier mandat. Ceci d'autant plus que le renforcement des capacités est une activité transversale et continue.

Au vu de ce qui précède, durant ce deuxième mandat, l'accent a été mis sur les deux derniers résultats du cadre logique du programme qui sont (a) **Fourniture coordonnée des ressources liées au commerce par les donateurs et les organismes de mise en œuvre pour concrétiser les priorités de la RDC après l'adoption de la matrice d'actions de l'EDIC** et (b) **Obtention par la RDC des ressources pour soutenir les initiatives qui répondent aux priorités de la matrice des actions de l'EDIC.**

Durant mon deuxième mandat, la priorité a été mise sur la mobilisation des ressources et la coordination des activités liées au commerce en RDC. Pour ces résultats liés au cadre logique, les activités réalisées ont permis d'atteindre les objectifs poursuivis dont le financement du premier

projet de catégorie 2 pour la RDC, toutes les étapes ont été réalisées en commençant par l'élaboration du document du projet et la soumission au SE du programme Cadre Intégré Renforcé à Genève. Le projet est accepté et l'UNMO-CIR est dans l'attente du décaissement des fonds pour le début des activités en début de l'année 2015. Pour ce qui est de la coordination des acteurs du secteur du commerce, j'ai œuvré pour que le CIR travaille en partenariat avec les structures comme la COFED, le CPCA, le CPTM, l'OPEC, le FNDC, le Guichet Unique, les ministères sectoriels comme le Plan, les Finances et la Coopération régionale.

A cet effet, le résultat trois (03) qui concerne la fourniture coordonnée des ressources liées au commerce par les donateurs et les organismes de mise en œuvre s'est accordé à concrétiser les priorités de la RDC contenues dans la matrice d'actions de l'EDIC à savoir : *appui à la concertation entre le gouvernement et les donateurs sur les questions du commerce; appui à la concertation entre les donateurs sur les questions du commerce; renforcement des capacités des parties prenantes de l'UNMO-CIR; consolidation du système d'analyse des stratégies commerciales.*

De même que la réalisation du quatrième et dernier résultat a permis à la RDC d'obtenir des ressources pour soutenir les initiatives qui répondent aux priorités de la matrice d'actions de l'EDIC. Il s'agit notamment des fonds attendus du projet de catégorie 2 à hauteur de **2. 786.680 USD** ; de l'éligibilité aux fonds du COMESA pour la Facilité d'Ajustement du COMESA/Mécanisme d'Appui à l'Intégration Régionale (FAC/MAIR) pour le projet *appui à la qualité et au développement dans le cadre de l'intégration régionale* à hauteur de **1.296.959 EURO** et du projet sur le café (annexe 4) soumis à la FANDC pour étude de financement à hauteur de **1.5 00.000 dollars USD**.

En ce qui concerne la fourniture coordonnée des ressources liées au commerce par les donateurs et les organismes de mise en œuvre ainsi que la concrétisation des priorités de la RDC après l'adoption de la matrice d'actions de l'EDIC ; j'avais appuyé les discussions avec l'UE, le DFID, la BAD et le PNUD sur l'appui pour la consolidation des statistiques du commerce extérieur. Ces échanges avec les partenaires (BAD et UE) dont l'objet était d'explorer les possibilités de mise à disposition des fonds additionnels pour la reprise des missions aux postes frontaliers sur l'état des lieux de la collecte des statistiques suspendues suite au réaménagement budgétaire du PNUD. Pour ce qui est de la BAD, un appui a été prévu pour le volet commerce dans l'assistance aux finances publiques et aux statistiques en RDC.

Obtention par la RDC des ressources pour soutenir les initiatives qui répondent aux priorités de la matrice des actions de l'EDIC.

A cet effet, ma mission a consisté en priorité à accompagner le processus d'obtention des financements pour le premier projet de catégorie 2 ciblé par les parties prenantes lors de la Table Ronde de mars 2013. (Processus mené à terme, l'UNMOCIR a eu la promesse ferme de financement du projet déjà retenu par le Secrétariat Exécutif, elle est dans l'attente de décaissement des fonds alloués au projet).

J'ai préparé une note conceptuelle pour instituer un groupe de travail sur l'Aide pour le Commerce des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) avec le Comité de Pilotage du Programme CIR de la RDC (annexe 5). L'objectif principal de ce groupe de travail est d'assurer une coordination plus efficace, au niveau national, des nombreux mécanismes d'aide au développement, plus particulièrement les activités d'assistance technique liées au commerce.

V. BESOINS PRIORITAIRES EN ASSISTANCE TECHNIQUE LIEE AU COMMERCE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

La RDC est engagée dans les réformes sur plusieurs domaines du développement économique et commercial. Le pays est aussi engagé dans les négociations commerciales sur le plan régional et international. De par son statut de PMA, le pays est éligible au programme d'appui régional et international sur les activités liées au secteur du commerce extérieur. C'est à ce titre que les besoins en assistance technique s'imposent dans le domaine sur plusieurs aspects relevés au cours de la mission.

Les domaines clés dont l'administration du commerce nécessite un appui pour mener les réformes engagées se présentent de la manière suivante :

- i. La mise en œuvre des projets d'appui pour l'Accord de partenariat économique entre la sous-région Afrique centrale et l'union européenne ;
- ii. La mise en œuvre des instruments réglementaires du COMESA notamment les engagements pour la conformité des dispositions communautaires sur la concurrence et la protection des consommateurs ;
- iii. La mise en œuvre des accords de l'OMC sur les services et sur la facilitation des échanges

- iv. La préparation et la défense du deuxième examen de politique commerciale ;
- v. La mise en œuvre du nouveau cadre organique du Secrétariat général au commerce ;
- vi. L'institution des conseillers commerciaux dans les Ambassades et missions diplomatiques de la RDC à l'étranger ;
- vii. L'opérationnalisation du centre d'analyse des statistiques commerciales ;
- viii. L'accompagnement du projet de catégorie 1 dans sa deuxième phase de deux ans (2015-2017) ;
- ix. L'accompagnement des projets de catégorie 2 du Cadre Intégré Renforcé en RDC ;
- x. La mise en place du cadre légal du Comité de pilotage du programme Cadre Intégré Renforcé.

VI. RECOMMANDATIONS

Les recommandations formulées sont de deux ordres respectivement pour le Secrétariat général au commerce de manière général et pour l'UNMO-CIR de manière spécifique.

VI.1. RECOMMANDATIONS POUR LE SECRETARIAT GENERAL AU COMMERCE

Le Secrétariat Général au commerce devrait :

- i. Opérationnaliser la stratégie d'Aide pour le commerce par la mise en place d'un cadre institutionnel national opérationnel à travers un comité de pilotage sous le leadership du Ministère ayant en charge le commerce extérieur ;
- ii. relancer la possibilité de publier les statistiques du commerce extérieur de la RDC pour alimenter les bases des données internationales. Une publication sur les statistiques commerciales sous forme de bulletin hebdomadaire sur *les cours des produits de base et les échanges commerciaux avec les partenaires de la RDC*. Ceci en collaboration avec le CROMC et les agents de la DEP formés en analyse des statistiques commerciales.

VI.2. RECOMMADATIONS SPECIFIQUES POUR L'UNMO-CIR

L'UNMO-CIR devrait s'atteler à :

- i. Finaliser la mise en place d'un plan de communication avec comme priorité faire la visibilité des activités du CIR en RDC ;
- ii. Reprogrammer les missions sur les statistiques en province et réaliser l'atelier national sur l'harmonisation des statistiques du commerce extérieur ;
- iii. Appuyer le processus de validation de l'étude sur la stratégie commerciale de la RDC ;
- iv. Organiser l'atelier d'harmonisation des statistiques du commerce extérieur ;
- v. S'impliquer dans la mise œuvre de la feuille de route pour l'opérationnalisation des dispositions de l'accord sur la facilitation des échanges (AFE) en RDC ;
- vi. Poursuivre les consultations avec les associations féminines afin de cerner une proposition concrète d'un projet à soumettre aux bailleurs sur le volet genre et commerce.

ANNEXES

ANNEXE 1 : RAPPORT DE MISSION SUR LE FORUM DE L'OMC

ANNEXE 2 : EXPOSE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET COMMERCE AU FORUM DE L'OMC : LE COMMERCE ET L'AFRIQUE.

ANNEXE 3 : RAPPORT DE MISSION SUR LE FORUM MONDIAL DE LA CNUCED SUR L'INVESTISSEMENT

ANNEXE 4 : NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET PILOTE POUR LA REHABILITATION DES VERGES CAFEIERS ET L'APPROVISIONNEMENT DURABLE EN MATERIEL VEGETAL DANS LE BASSIN DU CONGO

ANNEXE 5: NOTE CONCEPTUELLE SUR LE GROUPE DE SUIVI DE L'AIDE POUR LE COMMERCE EN RDC

ANNEXE 6 : METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL DU MANDAT DU CONSEILLER EN COMMERCE INTERNATIONAL (2013-2014)